



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

---

---

**AVIS PUBLIC**

---

---

est par les présentes donné par la soussignée :

MARDI 

Qu'une **assemblée publique de consultation** se tiendra, le ~~lundi~~ **3 mars 2026, à 19h00**, à la salle du Conseil située au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham concernant le règlement numéro 415-2026 visant la citation à titre de monument historique de l'ancien presbytère de Saint-Edmond-de-Grantham et abrogeant le règlement 240-2009.

Le règlement vise à protéger l'architecture de l'ancien presbytère, citation effectuée par la Municipalité en 2009, tout en révisant certains critères pour permettre son adaptation universelle pour personnes à mobilité réduite et son amélioration énergétique.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de février 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Sonya Turcotte  
Directrice générale et greffière-trésorière